

UN CAS DE LADRERIE CHEZ LE LAPIN DOMESTIQUE (*ORYCTOLAGUS CUNICULUS* VAR. *DOMESTICUS*)

Par Ch. JOYEUX et V. ALLEAUX

Au cours d'une inspection sanitaire des viandes, l'un de nous a eu l'occasion d'examiner le foie d'un lapin venant de province. Cet organe, hypertrophié, présentait dans son parenchyme une vingtaine de nodules blanchâtres, presque sphériques, les plus gros atteignant le volume d'un pois. A première vue, ces nodules se distinguaient des traînées fibreuses laissées par le *Cysticercus pisiformis* ; ils étaient de consistance plus ferme que les tumeurs de la coccidiose et, après incision au bistouri, ne laissaient pas échapper le liquide caractéristique contenant le oocyste. D'après les renseignements donnés, le reste du corps du lapin était absolument sain.

Les nodules, conservés dans le formol pendant quelques jours, ont donné, à l'examen, les résultats suivants. Ils sont formés d'une coque épaisse, correspondant à une réaction de l'organe parasité. La dissection de cette coque sous la loupe binoculaire ne montre, pour les petits nodules, qu'une masse caséuse, amorphe, ne présentant pas la moindre structure organisée. Il s'agit probablement de parasites dégénérés. Par contre, les cinq plus gros nodules renferment chacun un cysticerque développé, se présentant à l'état évaginé. La longueur est de 6 à 7 millimètres ; le cou et le scolex ont ensemble 1 millimètre de long sur 650 μ de large. Les quatre ventouses ont 200 à 210 μ de diamètre. Le rostre, invaginé, porte une double rangée de crochets, au nombre de 30 à 32, ayant l'aspect typique des crochets de *Tænia*. Leur taille est variable : dans les échantillons bien développés, les grands crochets atteignent 170 à 173 μ de longueur totale, la lame a 70 μ , le manche 100 μ de long. Les petits crochets ont 110 μ de longueur totale. Dans d'autres cysticerques mal formés, les grands crochets n'ont que 140 μ et les petits 70 μ de longueur totale ; ces derniers sont plus ou moins abîmés. On note, en outre, des corpuscules calcaires.

Il s'agit évidemment d'un parasitisme erratique ; le *Cysticercus pisiformis* ne se trouve dans le foie du lapin qu'au début de son évolution et va ensuite se fixer dans le péritoine. Les seuls renseignements intéressants ne peuvent nous être fournis que par l'étude des crochets. Nous pouvons formuler les hypothèses suivantes :

1° On connaît des cénures possédant des crochets de taille à peu près analogue. S'agit-il d'un cénure sous forme cysticerque, c'est-à-dire n'ayant donné qu'une seule tête ? Cette hypothèse nous semble insoutenable en l'état actuel de nos connaissances.

2° On pourrait penser à *Cysticercus pisiformis*, parasite banal du lapin, ayant exceptionnellement accompli son cycle évolutif entier dans le foie. Mais le nombre et la taille des crochets sont différents ; ils atteignent dans cette espèce 225 à 294 μ pour la première rangée, 123 à 177 μ pour la deuxième. On en compte de 34 à 48, généralement une quarantaine. Certains helminthologistes admettent que les crochets peuvent grandir au cours de l'évolution du cystique, mais nous ne pensons pas qu'on ait jamais signalé une telle croissance, au moins chez *C. pisiformis*.

3° Il s'agit d'un cysticerque connu, égaré chez le lapin. Cette hypothèse nous paraît la plus vraisemblable. Par les caractères des crochets, on arrive à déterminer le parasite comme étant *Cysticercus cellulosæ* Gmelin. Les ouvrages classiques décrivent à ce dernier de 22 à 32 crochets de 160 à 180 μ pour ceux de la première rangée, de 110 à 140 μ pour ceux de la deuxième. Ces chiffres correspondent à ceux de nos cysticerques bien développés. Il est vrai qu'ils ne concordent pas avec ceux des parasites atrophiés, mais nous pensons qu'il faut baser nos mensurations sur des échantillons normaux. Ces développements tératologiques ne sont d'ailleurs pas rares chez les cestodes, surtout lorsqu'ils ne se trouvent pas chez leurs hôtes habituels, comme c'est précisément le cas. Nous avons dit plus haut que, sur une vingtaine de kystes, cinq seulement avaient pu évoluer, les autres ayant dégénéré.

Le nombre et la forme des crochets, le reste de la structure cadrent bien avec *Cysticercus cellulosæ*, avec cette différence que chez l'hôte normal, le porc, les cystiques sont invaginés, tandis qu'ici nous les avons trouvés évaginés. Il s'agit vraisemblablement d'une malformation dans le développement, également due au changement d'hôte.

Sans parler du porc, *Cysticercus cellulosæ* peut encore se trouver chez le sanglier, l'homme, plusieurs singes : *Cercopithecus cephus*, *C. patas*, *Macacus inuus*, plusieurs carnivores : chien, chat, ours brun, divers ruminants : mouton, chevreuil, daim, gazelle (*Gazella dorcas*) et, parmi les rongeurs, chez le rat noir (*E. rattus*). Nous empruntons cette liste aux monographies documentées de Ch.-W. Stiles (1906) et de Y. Vosgien (1911). A notre connaissance, on n'a jamais signalé de *Cysticercus cellulosæ* chez le lapin. Cet animal pourrait donc, très exceptionnellement, transmettre le *Tænia solium* à l'homme.

La localisation hépatique est très rare chez le porc. Vosgien (p. 231-232) en cite 5 cas chez le chien (Roloff, Leblanc, Ghabert, Leblanc et Mégnin, Henry), ce qui représente une proportion relativement considérable vu la rareté du cysticerque chez cet animal. Elle se verrait donc plutôt chez les hôtes exceptionnels, comme si l'embryon hexacanthé, amené de l'intestin par la circulation porte, n'achevait pas sa migration en milieu défavorable et s'arrêtait au niveau du foie.

RÉSUMÉ

Nous croyons pouvoir assimiler à *Cysticercus cellulosæ* Gmelin, un cysticerque trouvé dans le foie d'un lapin domestique. Ce rongeur constitue pour le parasite en question un hôte tout à fait exceptionnel ; à notre connaissance, on ne l'y avait jamais signalé jusqu'à présent.

BIBLIOGRAPHIE

- STILES (Ch.-W.). — Illustrated key of the cestode parasites of Man. *Hygienic labor.* Bull. n° 25, juin 1906.
- VOSGIEN (Y.). — *Le Cysticercus cellulosæ chez l'homme et chez les animaux.* Thèse méd. Paris, 1911.

*Laboratoire de Parasitologie de la Faculté de médecine de Paris
et Laboratoire des Abattoirs de la Villette.*
